

**BP REA**

**Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole**

En Formation à distance

(FOAD)



Le Cabirol - Route de Belpech  
09100 Pamiers  
Tél : 05 61 67 04 60

cfppa.pamiers@educagri.fr  
www.cfppaariegecomminges.fr



## BP REA - Niveau 4

### CONTENU DE LA FORMATION

Diplôme composé de 7 modules UC (Unité Capitalisable) dont 2 UCAREs

UC 1 : Se situer en tant que professionnel(le)

UC 2 : Piloter le système de production

UC 3 : Conduire le processus de production dans l'agrosystème

UC 4 : Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise

UC 5 : Valoriser les produits ou services de l'entreprise

UCARE : Unité Capitalisable d'Adaptation Regionale ( 2 à choisir)

### LES CONDITIONS D'ACCÈS À LA FORMATION

Vous avez plus de 18 ans

OU Vous avez au moins un CAP, un BEP ou un autre diplôme validé niveau 3 et un an d'activité professionnelle à plein temps

Vous pouvez justifier d'une année d'activité professionnelle agricole à plein temps ou 3 ans non agricole temps plein

### MODALITÉ DE SÉLECTION

Sélection sur dossier

### MODALITÉS DE FORMATION

Durée totale : maximum de 1280 heures, avec adaptation possible du parcours en tenant compte du niveau initial.

Calendrier : 3 sessions par an : octobre à juin / février à novembre / mi-avril à fin janvier.

Financière : Aucun frais pédagogique (Sauf besoin spécifique restant à la charge de l'apprenant comme, l'hébergement, le transport, le matériel informatique) Financement de la formation en fonction de votre statut.

### ORGANISATION DE LA FORMATION

Un coordonnateur de formation joignable à tout moment de la semaine

Mise à disposition d'outils pédagogique via une plateforme numérique d'accès sécurisé

Des regroupements pédagogiques ainsi que des applications pratiques à réaliser sur l'exploitation du CFPPA-AC

L'apprenant doit remplir des formulaires sur la base des données de l'exploitation support ou de son projet

Stage en milieu professionnel d'au moins 8 semaines obligatoire.



### LES OBJECTIFS

Concrétiser un projet professionnel d'installation en qualité de responsable d'entreprise agricole.

Acquérir la capacité professionnelle prévue par les textes afin d'obtenir des aides à l'installation (DJA, prêt bonifiés,..)

Apprendre à piloter et à gérer une entreprise agricole respectueuse de l'environnement.



### LES DÉBOUCHÉS

Devenir agriculteur(trice) responsable d'une entreprise agricole.

Salarié(e) hautement qualifié(e)

### POURSUITE de FORMATION

Possibilité d'intégrer une formation de niveau 4 ou 5

Possibilité de spécialisation (SPAÉ, CS,...)



### LE PUBLIC VISÉ

Vous avez un projet d'installation agricole Vous souhaitez une reconversion

Vous êtes : Salarié(e) avec un projet de reconversion professionnelle (CPF ou CPF de transition), Demandeur (se) d'emploi ou autre statut avec autofinancement.

### ACTIVITÉ & ENVIRONNEMENT

Gestion de l'entreprise ( commercialisation, administratif, gestion temps de travail,...)  
Pilotage du système de production